



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV](#)®

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :

www.formav.co/explorer

**BREVET PROFESSIONNEL
CONDUCTEUR D'ENGINS DE CHANTIER DES TRAVAUX PUBLICS**

Session 2014



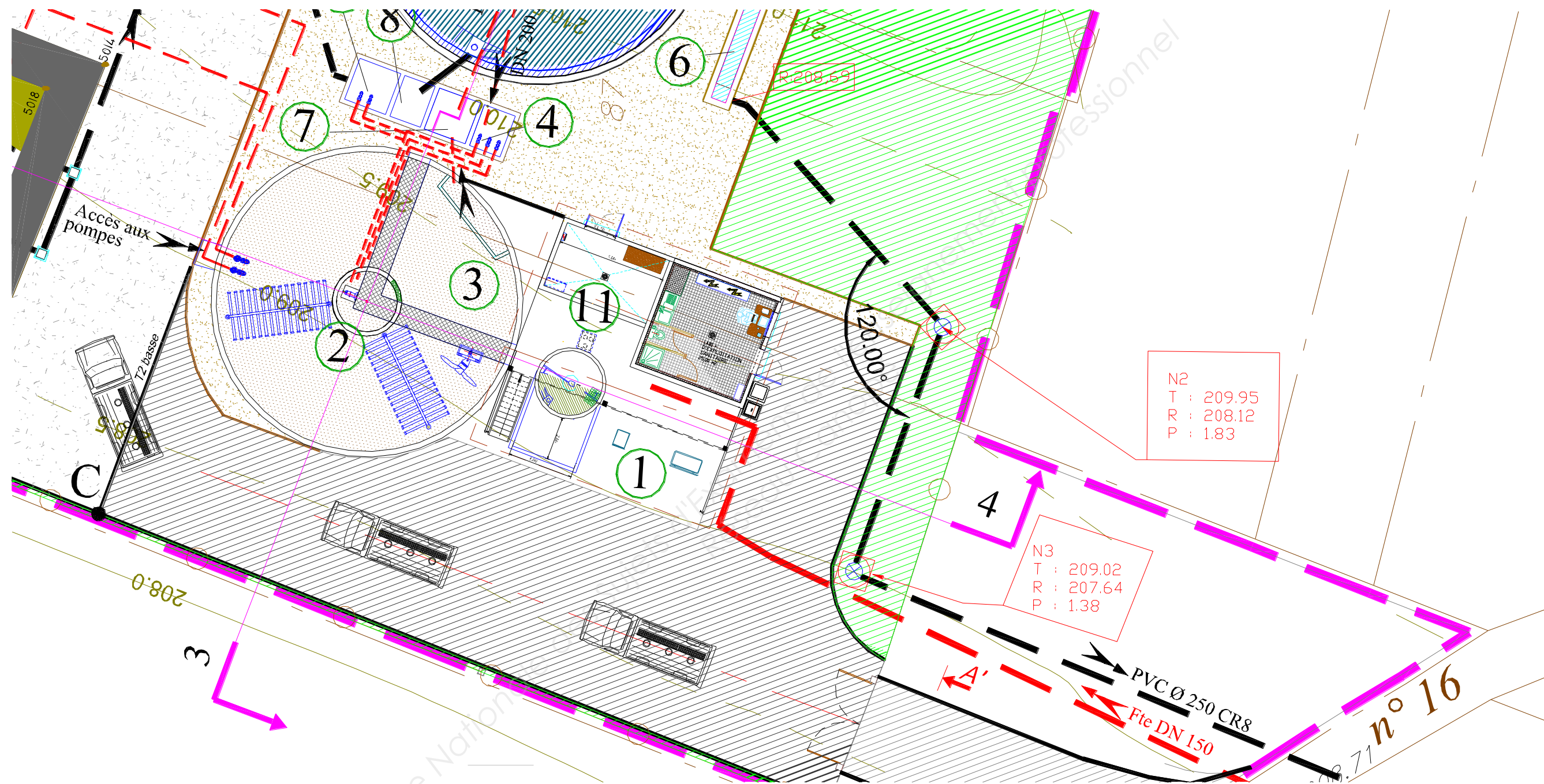
Repère	Désignation	Support papier	Support informatique
DT 1	Extrait plan de masse	Page 2	
DT 2	Extrait du CCTP	Page 3	
DT 3	Caractéristiques regard béton	Page 4	
DT 4	Caractéristiques PVC	Page 4	

EPREUVE E2	REALISATION ET MISE EN OEUVRE
-------------------	--------------------------------------

SOUS-EPREUVE U.22	VOIRIE ET RESEAUX DIVERS
------------------------------	---------------------------------

DOSSIER TECHNIQUE

BREVET PROFESSIONNEL CONDUITE D'ENGINS DE CHANTIER DES TP	STATION D'EPURATION	141-1406-CETP U22	
	E2 : Etude de réalisation et mise en œuvre U22 : Spécialité connexe - Voirie et réseaux divers		
SESSION 2014	DUREE : 4 H 00	Coefficient : 2	Page 1/4



BREVET PROFESSIONNEL CONDUITE D'ENGINS DE CHANTIER DES TP	STATION D'EPURATION		141-1406-CETP U22
	E2 : Etude de réalisation et mise en œuvre U22 : Spécialité connexe - Voirie et réseaux divers		
SESSION 2014	DUREE : 4 H 00	Coefficient : 2	Page 2/4

DT 2 Extrait du CCTP

CHAPITRE -1 DISPOSITIONS GENERALES

ARTICLE 1 OBJET DU FASCICULE

Le fascicule C du C.C.T.P. fixe, dans le respect des dispositions des fascicules n°63, 64, 65, 69 et 70 du C.C.T.G., les conditions techniques particulières d'exécution des réseaux et ouvrages particuliers d'amenée et de rejet.

Les travaux à réaliser sont décrits sur plans directeurs fournis au dossier de consultation des entreprises et servant de pièces constitutives au marché. Ces plans ont été établis en fonction des données disponibles au moment du projet.

4.2 Réseaux d'alimentation et de rejet

Les données hydrauliques et environnementales utiles lors de la réalisation des travaux sont fournies sur les plans joints au dossier de consultation. Ces données comprennent :

Les plans de masse des réseaux et ouvrages particuliers à réaliser ;

- Les diamètres intérieurs minimaux résultant du calcul.
- L'entreprise doit vérifier les caractéristiques dimensionnelles des ouvrages et des réseaux à réaliser et fournir la note calcul correspondante. Les calculs sont réalisés conformément à la norme NF EN 752-4.

4.2.2 Réseaux de rejet gravitaires

Les caractéristiques de la canalisation de rejet sont les suivantes :

- Nature : PVC ;
- Diamètre : 250 mm ;
- Longueur : 700 mètres linéaires.

La canalisation de rejet sera raccordée au réseau existant aboutissant au relevage d'exhaure, tel que défini au plan de projet.

ARTICLE 9 TUYAUX

9.3 Pose de canalisations en tranchées

Les tuyaux seront posés sur un lit de sable de 0,10 m d'épaisseur minimum. Avant toute pose, la surface du lit de pose doit être parfaitement dressée. Les tuyaux sont descendus soigneusement dans la tranchée et bien présentés dans le prolongement les uns des autres, en facilitant leurs alignements au moyen de cales provisoires constituées à l'aide de mottes de terre cassées ou de coins en bois. Le calage provisoire au moyen de pierres est interdit.

Tous les moyens de calage provisoire sont retirés avant remblais.

Les tuyaux sont posés à partir de l'aval. L'emboîture, lorsqu'elle existe, est dirigée vers l'amont.

A chaque arrêt de travail, les extrémités des tuyaux non visitables en cours de pose sont provisoirement obturées pour éviter l'introduction de corps étrangers.

9.4 Tuyaux en Polychlorure de Vinyle (P.V.C.)

Les tuyaux sont titulaires d'une certification NF de conformité aux normes XP P 16-362 et NF EN 1401-1 ou d'une certification européenne équivalente ; ou sont titulaires d'une certification CSTBat associée à un avis technique favorable en cours de validité ou d'une certification européenne équivalente pour les tuyaux n'entrant pas dans les champs des normes XP P 16-362 et NF EN 1401-1.

Ils sont de classe de rigidité CR8.

Les tuyaux sont en P.V.C. pour les réseaux de rejet des eaux traitées

ARTICLE 10 REGARDS

10.1 Regards visitables

Ils sont certifiés conformes aux normes en vigueur (NF EN 476 et normes produits) ou titulaires d'un avis technique favorable pour les regards qui n'entrent pas dans le champ des normes en vigueur.

Sont considérés comme visitables les regards visitables les regards de diamètre intérieur ≥ 1000 mm (selon la norme NF EN 476).

10.1.1 Regards en béton

Les regards en béton sont titulaires d'une certification NF de conformité à la norme NF P 16-342 ou d'une certification européenne équivalente ; ou sont titulaires d'une certification CSTBat associée à un avis technique favorable en cours de validité ou d'une certification européenne équivalente pour les regards qui n'entrent pas dans le champ de la norme NF P 16-342.

Le diamètre intérieur de la cheminée est de 1 000 mm.

Les dispositifs de descente sont constitués d'échelons avec crosse conformément à la norme NF P 16-342.

Les deux échelons les plus hauts comportent un système permettant la mise en place de la crosse de descente escamotable. L'entreprise fournit et installe la crosse (une par regard) qui est du même matériau que les échelons.


Les têtes des regards sont constituées de cônes ou de dalles réductrices et de rehausses sous cadre.

Les dalles de répartition doivent s'appuyer sur le remblai extérieur parfaitement compacté. Elles sont désolidarisées du regard.

BREVET PROFESSIONNEL CONDUITE D'ENGINS DE CHANTIER DES TP	STATION D'EPURATION		141-1406-CETP U22
	E2 : Etude de réalisation et mise en œuvre U22 : Spécialité connexe - Voirie et réseaux divers		
SESSION 2014	DUREE : 4 H 00	Coefficient : 2	Page 3/4

DT 3 Caractéristiques regard béton

DT 4 Caractéristiques PVC



sobemo

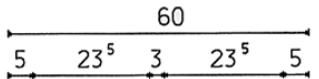
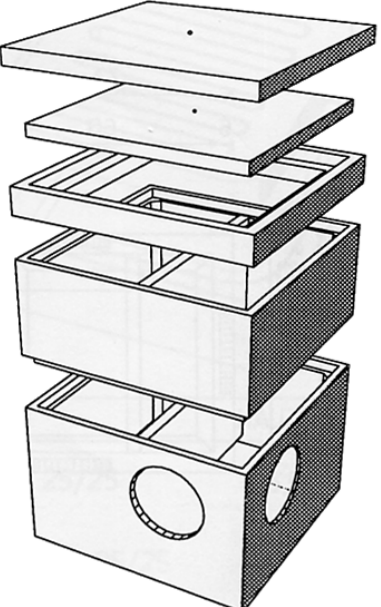
Téléphone : 04-79-84-11-69
Télécopie : 04-79-65-26-12

ASSAINISSEMENT

Regard 50/50 Siphonide ou non Siphonide

Décembre 1997 A/304

NOTA
Pour le Regard Siphonide, n'utiliser que le couvercle hydraulique correspondant

CODE	LIBELLE	HAUTEUR	POIDS
6355	Couvercle	5 cm	42 Kg
6353	Trappon	3 cm	21 Kg
6352	Cadre	7 cm	18 Kg
6354	Allonge	25 cm	69 Kg
11651	Allonge Prépercée	33 cm	82 Kg
6357	Séparation pour Allonge	25 cm	11 Kg
6350	Corps	35 cm	134 Kg
6351	Séparation pour Corps	30 cm	12 Kg

La Société SOBEMO se réserve le droit de modifier sans préavis les caractéristiques des produits décrits sur la présente feuille

LES TUYAUX PVC CR8

Ø extérieur (mm)	Longueur Hors tout (m)	Référence	Épaisseur nominale (mm)	Ø intérieur (mm)	Nombre de tubes Par palette	Métrage par palette
125	6	76128	4,2	116	60	360
160	6	76168	5,4	149	33	198
200	6	76208	6,8	186	23	138
250	6	76258	8,4	233	14	84
315	6	76318	10,6	293	8	48
400	6	76408	13,4	373	5	30
125	3	76129	4,2	116	60	180
160	3	76169	5,4	149	33	99
200	3	76209	6,8	186	23	69
250	3	76259	8,4	233	14	42
315	3	76319	10,6	293	8	24
400	3	76409	13,4	373	5	15

BREVET PROFESSIONNEL CONDUITE D'ENGINS DE CHANTIER DES TP	STATION D'EPURATION	141-1406-CETP U22	
	E2 : Etude de réalisation et mise en œuvre U22 : Spécialité connexe - Voirie et réseaux divers		
SESSION 2014	DUREE : 4 H 00	Coefficient : 2	Page 4/4

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.